



# La sensibilisation en milieu scolaire

## L'ECOLE ET L'ENVIRONNEMENT

Le développement durable est devenu un enjeu majeur pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour le jeune public. C'est pourquoi, l'éducation à l'environnement pour un développement durable figure désormais dans les programmes pédagogiques.

### La sensibilisation en milieu scolaire

Pour s'inscrire dans cette démarche, le SYDOM Aveyron détient une convention avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Rouergue (CPIE).

**Une animation pédagogique d'une demi-journée sur la thématique des déchets est proposée aux classes de établissements scolaires primaires publics et privés du département.**

Compte tenu de l'aide dont il bénéficie de la part du SYDOM, **le CPIE est à même d'intervenir au tarif de 40 euros la demi-journée ; Une demi-journée d'animation s'élevant à 245 €, le SYDOM prend à sa charge 205 €/demi-journée.**

Vous trouverez ci-dessous, la fiche descriptive de l'animation proposée par le SYDOM ainsi que le bulletin d'inscription destiné aux enseignants. Tous ceux désirant mettre en place cette animation sont invités à compléter ce bulletin et à le transmettre aux services du SYDOM Aveyron.

- [\\_Fiche descriptive de l'animation et bulletin d'inscription\\_](#)



**Les Magiciens du TRI !**

**à L'ÉCOLE !**  
Je dépose dans mon sac/bac de tri

- Emballages en carton : cartons de gâteaux, boîtes de mouchoirs, briques de jus de fruits, etc.
- Bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons) : bouteilles d'eau, de jus de fruits, de yaourt à boire, etc.
- Sacs et films en plastique étirable : sacs de caisse, films entourant les bouteilles, le papier toilette, le sopalin, etc.
- Emballages métalliques : canettes de soda, etc.
- Tous les papiers : brouillons, dessins, magazines, journaux, etc. Non déchirés !

Et les piles ? Je les dépose chez mon commerçant.

**à la MAISON !**  
Je pense à trier mes emballages

- Bouteilles et flacons de produits d'entretien ménager
- Les emballages en carton
- Les emballages métalliques
- Bouteilles et flacons de produits d'hygiène
- Bouteilles et flacons de produits alimentaires
- Films de suremballages en plastique étirable
- Tous les papiers

**et AUSSI ...**  
Je dépose dans la colonne à verre

- Bouteilles
- Flacons
- Pots, bécans

**Les FAUX AMIS du TRI !**

Gommes, crayons, règles en bois/plastique, tubes de colle, trombones, pointes en plastique, emballages en plastique de bonbons, de gâteau, gobelets en plastique, pots de yaourt, etc.

Je les jette dans le sac réservé aux ordures ménagères

Si tu veux en savoir plus, tu peux te rendre sur le site internet du SYDOM Aveyron : [www.sydom-aveyron.com](http://www.sydom-aveyron.com)

SYDOM Aveyron  
CITEO

## Participer au programme Eco-Ecole



Dans le contexte sociétal et environnemental actuel, amener des enfants et adolescents à être des éco-citoyens



responsables devient un enjeu majeur. Eco-Ecole y participe en agissant sur le terrain à l'international depuis 1994. En France, il contribue à la généralisation de l'éducation au développement durable dans le cursus scolaire. Programme international d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) développé en France depuis 2005 par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE), Eco-Ecole est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements.

Créé au Danemark en 1994 par la Fondation for Environmental Education (FEE), Eco-Ecole est aujourd'hui implanté dans 50 pays à travers le monde.

Un accompagnement et des outils adaptés

Eco-Ecole propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en oeuvre concrète du Développement Durable.

Les établissements participant à Eco-Ecole ont la possibilité de travailler sur l'un des 6 thèmes prioritaires du programme, autour desquels le projet se développe années après années : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, et les solidarités.

Pourquoi y inscrire votre établissement scolaire ?

Pour :

- Mettre en oeuvre concrètement le développement durable à l'échelle de votre établissement.
- Mobiliser tous les acteurs de votre établissement autour d'un projet commun.
- Sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et leur permettre de prendre conscience de l'impact de leurs comportements.
- Travailler en concertation avec les acteurs de votre territoire (collectivités, parents, associations...).
- Offrir à votre démarche une reconnaissance nationale et internationale grâce à la labellisation

Les dates clés à retenir

Septembre : démarrage des projets ;

Novembre : séminaire national de rencontre et d'échange ;

Janvier : évaluation intermédiaire volontaire ;

Avril-Mai : inscriptions au programme ;

Juin : décisions du Jury suite aux demandes de labellisation.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire au programme Eco-Ecole, cliquez sur le lien ci-dessous !

<https://www.eco-ecole.org/devenir-eco-ecole/>

La sensibilisation en milieu scolaire - SYDOM Aveyron La sensibilisation en milieu scolaire - SYDOM Aveyron